

Rassemblement

Israël occupe et colonise la Palestine, opprime les Palestiniens Pas de produits de la colonisation dans nos magasins

**Samedi 15 février à 15 heures
En bas de la rue du Clocher (à côté de Quick) Limoges**

A l'appel de: Limousin-Palestine (AFPS), Femmes en noir, Comité BDS (boycott-désinvestissement-sanctions)...

Le prétendu plan de paix, « deal du siècle », signé Trump-Netanyahou est voué à l'échec. Il s'est fait sans concertation avec les Palestiniens. Israël a établi par la force des colonies sur les terres palestiniennes, annexé Jérusalem-est et la vallée du Jourdain, ce qui est illégal au regard du droit international. Les Palestiniens ne peuvent pas accepter ce « deal » qui viole l'ensemble des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU dont la résolution 2334 (2016) qui condamne l'acquisition de territoires par la force, la colonisation (4^e convention de Genève de 1949) et l'annexion de Jérusalem. La vie quotidienne des Palestiniens est impossible en raison du morcellement de la Palestine qui est le résultat de l'implantation de colonies et de leur extension, du mur, des checks-points, des routes de contournement réservées aux colons, de l'occupation militaire...

En l'absence de pressions et de sanctions qui obligeraient l'Etat d'Israël à se conformer au droit international et à l'image de la vaste campagne de boycott de l'Afrique du sud dans les années 1980 qui avaient mis un terme à la politique d'apartheid :

Nous appelons les citoyens à participer activement à la campagne boycott-désinvestissement-sanctions (BDS) afin de mettre un terme à la politique discriminatoire d'Israël envers la population palestinienne et qu'une paix juste et durable entre Palestiniens et israéliens s'instaure au Proche-Orient.

Boycott : Produits agricoles avec l'étiquette « Israël », vins du Golan, cosmétiques Ahava...

La réglementation européenne impose que ces produits fabriqués en Cisjordanie occupée soient étiquetés « colonie israélienne ». La cour de justice de l'U.E. a confirmé la validité de cette règle ainsi que le conseil d'Etat (2019) mais cette décision n'est toujours pas appliquée.

« Notre liberté est incomplète sans celle des Palestiniens » Nelson Mandela

Cette action s'inscrit dans la campagne BDS nationale organisée par l'AFPS (Association France-Palestine Solidarité)

Limousin-Palestine (AFPS), 37 rue Frédéric Mistral, 87100 Limoges, 05 55 35 81 24